

# **Chronologie et cohérence de quelques évolutions latines et romanes**

*Harm Pinkster (Amsterdam / Pays-Bas)*

XX<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes  
Tome III, Section IV – Typologie des langues romanes

## 1. Introduction

Lors de la préparation de ma contribution aux sessions sur la typologie, je me suis demandé si je devais parler du concept "typologie" en général et de l'apport des recherches d'orientation typologique à notre connaissance du latin en particulier. J'ai décidé de ne pas le faire. C'est, en effet, chez les romanistes qu'on trouve le plus de savants qui se soient intéressés à la typologie (je vous renvoie à ce sujet à la stimulante introduction de Raible (1989) citée dans la bibliographie) et je ne vois pas ce que je pourrais y ajouter.

Ce n'est certainement pas le manque de très bons exemples qu'elles seraient en état de fournir qui m'a dicté la décision de ne pas aborder l'importance des recherches typologiques pour la linguistique latine. Bien au contraire. A l'intérieur même de cette discipline, Adams (1976), utilisant les fameuses généralisations de Greenberg, a essayé de se servir de ce que nous appelons les "inconsistances" du latin pour éclairer le moment (ou la période) où apparaissent quelques changements fondamentaux qui font que le latin et les langues romanes de nos jours diffèrent tant du point de vue typologique. Son article a, entretemps, fait son chemin parmi les romanistes, confortant certains dans leur supposition, en amenant d'autres à cette même supposition que, l'ordre des mots V(erbum) O(bject) était un ordre qui existait déjà du temps de Cicéron dans le latin commun et qu'il aurait échappé à nos observations s'exerçant dans le latin littéraire classique (et conservateur) (voir mes réserves à ce sujet dans Pinkster 1990a; 1991). Dans les études romanes également, des travaux d'inspiration typologique ont été faits qui présentent un grand intérêt pour la linguistique latine. Le livre de Martin Harris, paru en 1978, est un bel exemple de la façon dont on peut éclairer différemment certains phénomènes du latin en les décrivant comme point de départ d'une série de transformations typologiques. En effet, "die älteste romanische Sprache ist das antike latein" (Lüdtké 1989 :9). Mais il ne s'agit pas seulement de réinterprétation. De nouveaux faits sont également mis en lumière par un choix judicieux de textes qui, par leur nature, offrent les meilleures chances de documenter des évolutions jusque là supposées mais non visibles. A ce sujet, je me contenterai de nommer l'étude des déterminateurs de Raible (1985) et Selig (1992).

En tant que latiniste parmi des romanistes, je me limiterai ici à une description de quelques phénomènes latins d'importance pour l'évolution des langues romanes, en partant des questions suivantes :

a. Quels sont les indices dont nous disposons concernant les changements dans le latin de la période précédente, en gros, 400 apr. J.-C.?

b. Peut-on distinguer une relation de cause à effet?

Les phénomènes dont il s'agit sont :

(i) les cas et les prépositions

(ii) les cas et l'ordre des constituants

## 2. Cas et prépositions

Un des changements du système nominal latin sur lequel nous sommes le plus documentés, est l'érosion des déclinaisons qui a entraîné, notamment, la disparition d'un certain nombre de distinctions formelles pour la catégorie des Cas. Nous en trouvons quelques premiers exemples dans la citation suivante, empruntée à l'inscription de Scipion (troisième siècle av. J.-C.) (1):

(1) *honc oino ploirume cosention duonoro optumo fuise viro* ('la plupart des gens sont d'accord que cet homme seul a été le meilleur des bons', CIL I<sup>2</sup>, 9)

Bien que, dans ce cas précis, la convention alors courante concernant l'orthographe de la terminaison *-m* ait probablement joué un rôle, on peut considérer la belle formulation de Väänänen (1981: 66) comme généralement acceptée : "Le *-m* final était caduc dès l'époque archaïque". Cette évolution et quelques autres que je n'aborderai pas ici, fait que, à partir d'environ 150 apr. J.-C., dans toutes les déclinaisons, la distinction entre l'accusatif et l'ablatif n'apparaissait tout simplement plus dans la forme du mot (Beckmann 1963).

Cette évolution est souvent considérée comme un coup grave et même fatal, porté au fonctionnement du système flexionnel ayant même eu des répercussions dans d'autres compartiments de la syntaxe. Quantitativement parlant, l'accusatif et l'ablatif ont, en effet, une grande importance<sup>1</sup>. Une de ces répercussions, sur laquelle je reviendrai plus en détail tout à l'heure, serait de donner aux prépositions (ou plutôt aux adpositions) une importante fonction dans le marquage des relations entre constituants à l'intérieur de la phrase. Une autre conséquence qui a été suggérée (voir cependant les réserves dans Herman 1985) est que la structure interne du groupe nominal serait devenue moins transparente à la suite d'un fonctionnement moins opérant de la congruence entre les adjectifs (et autres attributs [épithètes]) et les substantifs, ce qui aurait rendu la contiguïté immédiate des ces constituants nécessaire à l'établissement de la cohérence du syntagme nominal. L'érosion des désinences

est donc considérée comme le facteur responsable du développement des formes d'expression alternatives et compensatoires.

Pour bien comprendre les effets possibles de l'évolution phonologique ci-dessus nommée, nous devons considérer l'état du système flexionnel de la période classique dans son ensemble. L'emploi des mêmes désinences pour différentes fonctions était dans la période classique (du temps de Cicéron) une chose courante. Le datif et l'ablatif pluriels étaient déjà depuis longtemps identiques dans toutes les déclinaisons. Dans la première déclinaison (radicaux en *a*) le génitif et le datif singuliers se confondaient depuis longtemps. On pourrait citer d'autres cas semblables. Ce qui complique encore plus les choses, c'est que la situation diffère d'une déclinaison à l'autre. Et ce qui est vraiment gênant, c'est que les désinences du singulier sont parfois semblables à celles du pluriel. Un exemple en est la fusion du génitif singulier des radicaux en *o* avec le nominatif pluriel, formes qui se distinguaient encore du temps de Plaute (*i* : et *ei*, également orthographié *e* voir ex. (1), resp.), voir Allen (1978 : 53-55). On peut remarquer le même phénomène dans d'autres déclinaisons dans la période classique. Finalement, c'est cela même qui est devenu la norme, sauf dans le cas des formes du pluriel neutre (cf. Kurylowicz 1949). Dans ce cas, on n'a pas affaire à la disparition d'une distinction formelle correspondant à une différence dans la fonction syntaxique, mais à la disparition d'une distinction formelle servant à exprimer une importante différence sémantique. Le syncrétisme des désinences était donc déjà bien avancé dans la période classique. La disparition de la distinction entre l'accusatif et l'ablatif singulier forme une complication supplémentaire dans un système déjà très complexe<sup>2</sup>. Si nous considérons l'ensemble, nous sommes tentés de conclure que la nécessité des formes compensatoires se faisait fortement sentir.

Avant d'en arriver à tirer réellement cette conclusion, nous devons nous demander quelle était l'importance des désinences dans la période classique et plus tard, pour marquer la fonction des syntagmes nominaux à l'intérieur de la phrase et pour comprendre cette fonction en relation avec le rôle des adpositions (prépositions et postpositions). La fréquence avec laquelle celles-ci apparaissent dépend d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels il faut compter le thème du texte et le type de texte, (y compris le texte littéraire) (Pinkster 1990 a : 42). Dans la prose de César, le rapport entre les syntagmes nominaux qui ne sont pas régis par une adposition et ceux qui le sont est de 85 : 15. (Dans les langues romanes, ce rapport est environ de 50 : 50, cf. Pinkster 1990b: 197). De plus, les adpositions apparaissent justement avec des syntagmes nominaux à l'accusatif et à l'ablatif. Le nombre de circonstants à l'ablatif accompagnés d'une adposition est considérablement plus élevé que celui de ces mêmes circonstants sans adposition. Aussi l'augmentation de l'emploi des adpositions dans les langues romanes se fait-elle surtout sentir avec les objets indirects (là où le latin utiliserait un datif) et auprès des syntagmes nominaux en fonction d'épithète (là où le latin utiliserait

un génitif). Nous voyons donc que, paradoxalement, c'est dans la partie du système nominal où les changements les plus évidents ont eu lieu, que la nécessité de ce moyen d'expression compensatoire s'est fait le moins sentir et où la compensation a donc été le moins utilisée.

En examinant de plus près l'évolution de l'emploi des adpositions en latin, nous constatons tout d'abord que, du point de vue quantitatif, cet emploi n'augmente pas outre mesure. Un exemple : des 306 premiers syntagmes nominaux du *Peregrinatio Egeriae* (fin du IV<sup>e</sup> siècle), 77 sont régis par une adposition, c.à.d. encore 25%. Du point de vue qualitatif, on peut trouver des indices intéressants de l'augmentation du nombre des adpositions. Tout d'abord, il y a les observations bien connues d'emplois occasionnels comme ex. (2):

- (2) *hostis est uxor invita quae ad virum (A, viro P) nuptum datur* ('Une femme qu'on marie malgré elle est une ennemie pour son mari', Pl. *St.* 140)

dans lesquelles Petersmann (1973), avec le manuscrit ambrosien lit *ad virum* comme "lectio difficilior" : "Wie daraus zu ersehen ist, findet sich schon in der Umgangssprache zu Plautus' Zeit der Keim zum Ersatz des flektierten Kasus durch Präposition in Verbindung mit dem casus obliquus, so wie er sich dann in der Romania durchgesetzt hat". Il est également intéressant d'examiner l'augmentation de l'emploi de certaines adpositions particulières. J'ai moi-même écrit un article (1990b) sur l'évolution de l'emploi de *cum* et *per* dans les circonstants de manière et d'instrument. On les rencontre déjà comme tels chez Plaute, mais dans des substantifs abstraits, par exemple dans des expressions comme *cum silentio* ('en silence') et *per dolum* ('par stratagème'). Avec les substantifs concrets, on trouve des cas comme (3):

- (3) *(olea) melior quae digitis nudis quam quae cum digitabulis (legitur)* ('elle est meilleure lorsqu'on y applique les doigts nus que le doigtier', Varro *RR* 1.55.1),

où il s'agit d'un contraste. Normalement, avec les substantifs concrets, on ne trouve que l'ablatif sans plus. Nous ne trouvons des cas comme (4)

- (4) *caede caudam cum tabula aliqua ponderosa* ('coupe la queue avec une planche lourde, *Veg. Mulom.* 1.27.2)

que dans le bas latin. Nous voyons donc que la restriction lexicale (seulement avec des abstractions) s'estompe petit à petit. On peut donc considérer à présent l'augmentation des adpositions de deux façons :

(a) Les adpositions doivent être considérées comme une compensation de la disparition du système des désinences nominales. Dans ce cas, il faut situer le début de l'évolution que cela entraîne très tôt dans le temps.

(b) Les adpositions s'avèrent être un instrument efficace et leur emploi s'élargit progressivement.

La disparition des restrictions sémantiques suggère pour le moins que l'érosion morphologico-phonologique n'a pas pu être l'unique facteur de l'augmentation des adpositions puisque les désinences nominales latines ne réagissent pas à la distinction abstrait/concret.

Conclusion : Dans la période qui va jusqu'à 400 apr. J.-C., nous assistons à une diminution progressive d'un certain nombre de désinences. Nous voyons également que les adpositions sont employées dans des contextes où elles ne l'étaient pas auparavant, même quand l'évolution formelle de cette période ne l'exigeait pas. Il est donc préférable de ne pas considérer les déclinaisons et les prépositions comme des vases communicants.

### 3. Les déclinaisons et l'ordre des constituants.

Oesterreicher (1989) a fait récemment une étude intéressante sur la "Konsistenz" en tant que critère typologique. Il y aborde la théorie bien connue qui veut diviser les langues en deux types selon les règles qui sont appliquées pour l'ordre des "déterminants" en relation avec les déterminés (ou "opérans" et "opérandum"). Les linguistes sont fâchés avec les langues qui ne sont pas conséquentes sur ce point. Le latin est l'une d'elles, et dans mon introduction, j'ai déjà brièvement indiqué l'étude d'Adams (1976) qui s'est particulièrement penché sur cet aspect du latin. A ma connaissance, le premier qui se soit exprimé sur la "consistance" en latin est Quintilien. A la fin du premier siècle apr. J.-C., il a examiné le problème de l'ordre des mots dans son chapitre 9.4 *de compositione* ('de l'arrangement des mots'). Il remarque, entre autres (ex. 5):

- (5) *Illa nimia quorundam fuit observatio, ut vocabula verbis, verba rursus adverbis, nomina adpositis et pronomibus essent priora; nam fit contra quoque frequenter non indecore* ('Il y a excès dans la règle suivie par certains, qui mettent toujours les noms avant les verbes, les verbes à leur tour, avant les adverbes, les substantifs avant les attributs et les pronoms. Car, souvent aussi, l'inverse produit un effet qui n'est pas sans beauté', Quint. 9.4.24)

Quintilien conteste donc un ordre operandum/operans (dans un emploi qui lui est propre) qui avait apparemment eu court, pendant un certain temps, dans certaines conceptions grammatico-logiques, comme nous a rapporté Dénys d'Halicarnasse dans le chapitre V de son livre *de compositione*<sup>3</sup>. Ce n'était, selon Quintilien, pas ainsi qu'on devait donner à l'ordre

courant (dans ces propres mots : *horridum sermonem ut forte fluxerit* 'le style brut, tel qu'il va au gré du hasard', 9.4.3) une forme stylistique satisfaisante. Lui-même pense que (ex. 6):

- (6) Felicissimus tamen sermo est, cui et rectus ordo et apta iunctura et numerus opportune cadens contigit ('Le style le plus heureux est celui où l'ordre des mots est normal, où l'ajustement est bien adapté et où en liaison avec eux, la cadence métrique a eu la chance de tomber juste', Quint. 9.4.27)

Il admet donc un *rectus ordo*, tel qu'il apparaît ailleurs et déjà chez Cicéron<sup>4</sup> et qui s'exprime probablement davantage dans la *soluta oratio*. Selon Quintilien, cette dernière se trouve *in sermone* <et> *epistulis* ('dans la conversation et les lettres', 9.4.19.). Quintilien nous donne encore un principe qui n'est peut-être pas seulement un principe théorique et stylistique. Il remarque (ex. 7):

- (7) Saepe tamen est vehemens aliquis sensus in verbo, quod si in media parte sententiae latet, transire intentionem et obscurari circumiacentibus solet, in clausula positum adsignatur auditori et infigitur ('Souvent, toutefois, un mot contient un sens vraiment fort; s'il est caché au milieu de la phrase, il échappe ordinairement à l'attention et il est obscurci par les mots qui l'entourent; placé à la fin, il se signale à l'auditoire', Quint. 9.4.29)

Suit un exemple tiré de Cicéron avec un adverbe en fin de phrase<sup>5</sup>. La position finale dans la phrase se prête, apparemment, aux informations de grande importance. Un peu plus avant dans ce chapitre, Quintilien dit cependant que le verbe doit être placé de préférence à la fin de la phrase (ex. 8):

- (8) Verbo sensum cludere multo, si compositio patiatur, optimum est. In verbis enim sermonis vis est. Si asperum erit, cedet haec ratio numeris, ut fit apud summos Graecos Latinosque oratores frequentissime. Sine dubio erit omne quod non cludet hyperbaton, sed ipsum hoc inter tropos vel figuras, quae sunt virtutes, receptum ('Terminer la phrase par un verbe, c'est de beaucoup ce qui convient le mieux si l'arrangement le permet. Car c'est dans le verbe que réside la force du propos. Si le verbe forme une chute rude, cette technique doit céder <à la considération> du nombre, comme il arrive très souvent chez les grands orateurs grecs et latins. Sans doute, partout où ce n'est pas une forme verbale qui clôt la phrase, il y aura hyperbate, mais l'hyperbate est comptée parmi les tropes ou les figures, qui sont des qualités du style', Quint. 9.4.26)

Les paroles de Quintilien sont un supplice de Tantale pour les linguistes. Tout aurait été tellement plus simple s'il avait donné plus de précisions sur le *rectus ordo*<sup>6</sup>. Il est clair qu'il ne peut s'agir d'un parallélisme de l'ordre des mots au niveau de la phrase et au niveau des syntagmes nominaux. Ce n'est pas attesté par les faits. On peut, selon lui, déplacer les mots dans la phrase avec une grande liberté. La comparaison de la construction d'une phrase avec une construction qui aurait été faite avec des pierres inégales est, ici, très éclairante (8.6.63). La justification de sa préférence à placer le verbe à la fin de la phrase ne doit pas forcément être une rationalisation d'une observation purement linguistique (cela pourrait être une préférence rhétorico-stylistique) mais le fait qu'une déviation de la position du mot soit explicitement décrite comme une figure de style semble l'impliquer. Les déviations se répètent constamment et sont acceptables, aussi bien pour des raisons négatives (le verbe ne donne pas un bon rythme) que positive (un autre mot important mérite la position finale).

Le plus grand problème, pour une bonne appréciation des réflexions de Quintilien, est posé par ses remarques sur la différence entre le registre soutenu et le "simplicitas" des conversations et des lettres. Ces remarques sur la position des mots ne valent-elles que pour le premier? Dans ce cas, nous pouvons comprendre pourquoi nous trouvons des pourcentages aussi divergents chez César (84 %) et ses contemporains comme, par exemple, Cicéron (33 - 54 %) et Varron (33 %) (Linde 1923). Si Quintilien donne une règle pour le latin en général, le bas pourcentage de Varro ne se comprend plus très bien, ni même, peut-être celui de Cicéron. Il est également bizarre que dans les lettres du simple soldat Claudius Terentianus (premier quart du second siècle apr. J.-C.), l'ordre VO domine et le verbe en position non finale l'emporte avec presque 3 : 1 (Adams 1977: 68;73). Nous rencontrons différentes difficultés au niveau des données empiriques suivant l'une ou l'autre interprétation de Quintilien.

Ces données statistiques empiriques sont les suivantes : Il y a de grandes différences entre les auteurs et les textes en ce qui concerne la position du verbe en finale. En fait, nous ne possédons pas suffisamment de données satisfaisantes concernant des modèles d'ordre de mots avec S,O et V dans lesquels S,O et V sont également bien définis<sup>7</sup>. Ici aussi, l'image que nous en avons est celle d'une variation qui, suivant l'auteur, le type de texte, le passage, le type de phrase, etc... présente d'autres résultats quantitatifs. Avec le Sujet, nous sommes confrontés à une complication supplémentaire qui est que le verbe latin conjugué est marqué pour la personne si bien que l'expression explicite du sujet, surtout sous la forme d'un nom propre ou d'un substantif, concorde souvent avec un haut degré de topicalité (une entité nouvellement introduite ou présentée comme contrastive) ou de focalité (une entité particulière elle aussi mais pour d'autres raisons).

Une analyse qualitative des textes montre qu'il faut tenir compte du rôle que jouent certains principes pragmatiques. Comme le disait déjà Quintilien, la position finale est la plus

apte à faire passer les informations importantes. Un bon exemple en est le modèle question-réponse dans ex. (9):

- (9) quem relinquam? ... Ratio ... postulat fratrem ('Qui laisser ...? En principe ... ce devrait être mon frère', Cic. Att. 5.6.1)

Un type spécial est celui des phrases présentatives comme dans ex. (10):

- (10) venerat iam tertius dies ('Déjà le troisième jour était arrivé', Petr. 26)

La position en tête de phrase (conjonctions, circonstants et autres non comptés) est également une position privilégiée, destinée aux constituants à forte topicalité, quelle que soit leur fonction syntaxique. Des exemples en sont (11) avec un Sujet-constituant et (12) avec un Objet-constituant.

- (11) Terentia magnos articularum dolores habet ('Terentia souffre beaucoup de rhumatismes', Cic. Att. 1.5.8)

- (12) Quintum fratrem cotidie expectamus ('Nous attendons chaque jour mon frère Quintus', Cic. Att. 1.5.8)

Les Sujets-constituants, par le fait même qu'ils sont sujets, n'ont pas droit à la tête de phrase: les Sujets déjà mentionnés sont souvent placés un peu plus en arrière, quand ils sont exprimés (De Jong 1989 :535-536)<sup>8</sup>.

Dans un grand nombre d'études sur les langues romanes, on admet que déjà dans le *Peregrinatio Egeriae* (et pour certains plus tôt encore) se dessine la situation ultérieure du latin, avec un verbum finitum placé plus souvent en position non finale qu'en position finale (on se base sur les données de Linde 1923). Les données quantitatives s'expliquent très bien si on analyse le texte avec le type de notions pragmatiques dont on vient de parler. Aussi ai-je conclu ailleurs (1991) qu'il n'y avait aucune raison d'admettre l'ordre SOV pour le bas latin, ne serait-ce que parce que nous n'avons pas assez d'études qualitatives à notre disposition<sup>9</sup>.

Au fond, cela nous arrangerait bien, nous les latinistes et les romanistes, que les résultats des recherches à venir montrent que l'ordre des mots du bas-latin ne différerait guère de celui du latin classique. Pour les latinistes parce que cela impliquerait que l'évolution de l'ordre des mots, dans le passage du latin aux langues romanes aurait été plus lente que nous avons tendance à le penser. Pour les romanistes parce qu'il serait alors plus facile de comprendre

pourquoi il y avait encore une si grande variation dans l'ordre des mots, p.e. dans l'ancien français (cf. Jensen 1990: 533-537 pour un aperçu).

Il y a une autre raison qui nous pousse à ne pas admettre trop rapidement que l'ordre SVO s'est développé très tôt. De nombreuses études sur l'évolution du latin et des langues romanes supposent que l'érosion du système flexionnel latin a dû être compensé par un accroissement de l'emploi des prépositions et par une fixation de l'ordre des mots, ces deux opérations permettant de marquer la fonction syntaxique des constituants. Ce qui signifie que l'on suppose que dans le latin classique, les désinences avaient, sur ce point, une fonction essentielle (mis à part le problème des adpositions qui a été traité plus haut). Mais il n'y a aucune raison de penser que la fonction des désinences ait été aussi capitale dans le latin classique. Des recherches provisoires faites avec mes étudiants, suggèrent que la signification lexicale des formes verbales et nominales ainsi que les relations entre ces dernières sont à la base de la cohérence des phrases. Ce n'est que dans un très petit nombre de cas (certainement pas plus de 5%) qu'on doit avoir recours aux désinences pour éviter l'ambiguïté de la phrase. Cette nécessité de "déambigüiser" se fait sentir, entre autres, quand le verbe est accompagné de deux actants animés ou bien quand un substantif a fonction d'épithète auprès d'un autre substantif. Sans la marque du génitif, cet actant ou cet épithète pourrait être perçu au niveau de la phrase. On trouvera plus d'informations à ce sujet dans Pinkster (1990a : 61-62). Le système flexionnel est donc, jusqu'à un certain point, redondant, dans la mesure où il donne à la phrase une garantie supplémentaire pour un bon marquage ou une bonne interprétation. Il est peu probable, en fait, qu'un changement dans le système flexionnel ait pour conséquence immédiate une incontrôlable panique entraînant la fixation de l'ordre des mots et autres répercussions du même ordre.

Une étude récente concernant le français concorde avec cette vision du système flexionnel. Dans l'ancien français du XIIe siècle, quand ce dernier possédait encore deux cas, on pouvait toujours varier l'ordre des mots (voir plus haut) mais ni la marque des cas ni l'ordre des constituants n'étaient déterminants pour l'interprétation de la structure de la phrase (Daniels 1972; Schøsler 1984). Ce qui signifie, comme pour le cas des adpositions, qu'il est très difficile d'admettre un rapport causal dans une seule direction. L'ordre des mots et la marque des cas ne sont pas, eux non plus de simples vases communicants.

#### 4. Conclusion

Il est très facile de montrer en quoi des langues diffèrent de façon notable et il semble, en effet, qu'il existe des séries de différences. L'évolution historique d'un état de langue à un autre se déroule cependant de façon fort complexe et plus on examine les détails, plus il est difficile de dire ce qui, en fin de compte, est déterminant pour un "type" de langage. L'interdépendance systématique de ces évolutions, n'a, jusque là, pas encore été prouvée.

## Bibliographie

- Adams, James N.  
(1976) 'A typological approach to Latin word order', *IF* 81, 70-100  
(1979) *The Vulgar Latin of the Letters of Claudius Terentianus*, Manchester, U.P.
- Allen, W. Sidney  
(1978) *Vox Latina*, Cambridge, U.P.
- Beckmann, Gustav Adolf  
(1963) *Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativs im Spätlatein und im Französischen*, Tübingen, Niemeyer
- Cousin, Jean  
(1967) *Études sur Quintilien*, Amsterdam, Schippers
- Daniels, E.R.  
(1972) *The Old French Case System. A Functional Approach*, New York,
- Dik, Simon C.  
(1989) *The Theory of Functional Grammar*, Dordrecht, Foris
- Harris, Martin  
(1978) *The Evolution of French Syntax. A Comparative Approach*, London, Longman
- Herman, József  
(1985) 'La disparation de la déclinaison latine et l'évolution du syntagme nominal', dans: Touratier, Christian (éd.) *Syntaxe et Latin*, Marseille, Lafitte
- Jensen, Frede  
(1990) *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*, Tübingen, Niemeyer
- Jones, F.  
(1991) 'Subject, topic, given and salient, sentence beginnings in Latin', *PCPhS* 37, 81-105
- de Jong, Jan R.  
(1989) 'The position of the Latin subject', dans: Calboli, Gualtiero (éd.) *Subordination and Other Topics in Latin*, Amsterdam, Benjamins  
(1991) 'Word order in Cato's *De Agricultura*', dans: *Amsterdam in Budapest* (Papers presented at the VIth International Colloquium on Latin Linguistics, Budapest 1991), Univ. of Amsterdam, 41-50
- Kuryłowicz, Jerzy  
(1949) 'La nature des procès dits "analogiques"', réimpr. dans *Esquisses linguistiques*, München, Fink, 1973, 66-86
- Lecrompe, René  
(1968) *César, De Bello Gallico. Index verborum*, Hildesheim, Olms
- Linde, P.  
(1923) 'Die Stellung des Verbs in der lateinischen Prosa', *Glotta* 12, 153-178
- Lüdtke, Helmut  
(1989) 'Prämissen für die Darstellung der romanischen Sprachgeschichte', dans: Raible, Wolfgang (éd.), 1-10
- Nocentini, A.  
(1990) 'L'uso dei dimostrativi nella *Peregrinatio Egeriae* e la genesi dell' articolo romano', *Atti del convegno internazionale sulla Peregrinatio Egeriae, 23-25 ottobre 1987*, Arezzo, 137-158
- Oesterreicher, Wulf  
(1989) '"Konsistenz" als typologisches Kriterium?', dans: Raible, Wolfgang (éd.), 223-262
- Pinkster, Harm  
(1990a) *Latin Syntax and Semantics*, London/New York, Routledge  
(1990b) 'The development of cases and adpositions in Latin', dans: Pinkster, Harm & Inge Genee (éds.) *Unity in Diversity. Papers presented to Simon C. Dik on his 50th birthday*, Dordrecht, Foris (= Berlin, Mouton de Gruyter), 195-209  
(1991) 'Evidence for SVO in Latin?', dans: Wright, Roger (éd.) *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, London/New York, Routledge, 69-82
- Raible, Wolfgang  
(1985) 'Nominale Spezifikatoren ("Artikel") in der Tradition lateinischer Juristen', *Romanistisches Jahrbuch* 36, 44-67
- Raible, Wolfgang (éd.)  
(1989) *Romanistik, Sprachtypologie und Universalienforschung*, Tübingen, Narr
- Scaglione, Aldo  
(1972) *The Classical Theory of Composition*, Chapel Hill, U.P.
- Schøsler, Lene  
(1984) *La déclinaison bicasuelle de l'ancien français*, Odense, U.P.
- Selig, Maria  
(1992) *Die Entstehung der Nominaldeterminanten im Spätlatein*, Tübingen, Narr
- Väänänen, Veikko  
(1981) *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck

## Notes

1. Pour donner une idée de l'effet quantitatif de la fusion de l'accusatif et de l'ablatif singulier, je cite les chiffres suivants, tirés de l'Index verborum de Caesar de Lecrompe (1968:322):

substantifs à l'accusatif singulier	: 2712
substantifs à l'ablatif singulier	: 3152
totalité des substantifs	: 14359.

L'accusatif et l'ablatif singuliers représentent donc 41% de toutes les formes de substantifs contenues dans cette oeuvre. Dans la comédie *Amphitryon* de Plaute, les chiffres sont 336, 1.248, 1613 et 36% resp.

2. Je ne considère pas le fait que, dès le début, les désinences n'étaient pas semblables dans les différentes déclinaisons, ce qui entraînait l'emploi de désinences incorrectes quand on se trompait de déclinaisons ainsi que la fusion de ces dernières.

3. Dénys, auteur Grec, enseignait à Rome de 30 jusqu'à 8 av. J.-C. Les théories de l'ordre des mots dans l'antiquité sont traitées d'une manière excellente par Scaglione (1972: 74-96).

4. si ad necessitatem ordinis sui verba redigantur ('si les mots étaient réduits à garder leur ordre rigoureux', Quint. 8.6.62). cum semel dictum sit directe, sic ut natura ipsa tulerit, invertatur ordo ('lorsqu'on a présenté la pensée suivant l'ordre direct et naturel, on le retourne', trad. Bornecque, Cic. *Part. Or.* 24). Comparer également Demetrius *De elocutione* 199-201 et son concept de 'physike taxis'.

5. L'adverbe est à bon droit inséré dans le texte en se fondant sur l'original de Cicéron *Phil.* 2.63. La même règle chez Demetrius (50). Pour les rapports entre Quintilien et ses sources cf. Cousin (1967: 521-2).

6. Il en donne un exemple dans le paragraphe sur l'hyperbaton : "omnem accusatoris orationem in duas divisam esse partes" : " in duas partes divisam esse rectum erat". ('En fait, l'ordre normal aurait été', 8.6.65). Pour des illustrations antérieures de l'hyperbaton, cf. *ad Her.* 4.44 et Cic. *Or.* 232. Cicéron prend quelques-unes de ses phrases en exemple et en change l'ordre des mots pour montrer le mauvais effet produit par cette opération. En fait, il s'agit là du déplacement de formes verbales, originellement en fin de phrase et remplacées par des constituants non-verbales. Il améliore cependant une phrase de Gracchus en ne plaçant justement pas le verbe conjugué en fin de phrase. Apparemment, ce qui lui importe c'est l'effet rythmique. Il n'est pas insignifiant qu'il n'accompagne le déplacement d'aucun commentaire grammatical.

7. On peut trouver des indications sur des informations quantitatives relativement bonnes dans Pinkster (1991).

8. Comparer aussi avec Selig (1992 :206) sur les différentes positions des sujets emphatiques et non-emphatiques dans la *Vita Eufrosine* (avant 800). Les notions 'Topic' et 'Focus' et les problèmes d'application de ces notions au latin sont discutés par Jones (1991) et De Jong (1991). Voir aussi Dik (1989).

9. Je n'ai malheureusement pas encore pu prendre connaissance de l'étude de Nocentini sur la *Peregrinatio Egeriae* (1990).

## ***La romanité des créoles à base lexicale romane***

*Rebecca Posner*  
(Oxford / Grande-Bretagne)